

Description des champs

Champs	Description
Ingrédient actif	Composant d'un pesticide auquel les effets recherchés sont attribués (aussi appelé « principe actif » ou « matière active »). Le nom chimique du ou des ingrédients actifs contenus dans le pesticide est inscrit sur l'étiquette de celui-ci.
Nom commercial du produit	Nom attribué au pesticide par le fabricant.
Numéro d'homologation du produit	Numéro attribué au pesticide au terme du processus d'homologation et avant sa mise en marché par la Direction de la réglementation des pesticides de Santé Canada. Le numéro d'homologation est inscrit sur l'étiquette du pesticide et est énoncé ainsi : « No D'HOMOLOGATION (numéro attribué) LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES » ou « No D'HOM. (numéro attribué) LPA ».
Quantité d'ingrédients actifs	Quantité d'ingrédients actifs exprimée en kilogrammes (kg).
Région administrative	Divisions du Québec en 17 régions en vertu du Décret concernant la révision des limites des régions administratives du Québec . <ul style="list-style-type: none">– Bas-Saint-Laurent (région 01)– Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)– Capitale-Nationale (région 03)– Mauricie (région 04)– Estrie (région 05)– Montréal (région 06)– Outaouais (région 07)– Abitibi-Témiscamingue (région 08)– Côte-Nord (région 09)– Nord-du-Québec (région 10)– Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)– Chaudière-Appalaches (région 12)– Laval (région 13)– Lanaudière (région 14)– Laurentides (région 15)– Montérégie (région 16)– Centre-du-Québec (région 17)
Type de produit	Désignation d'un pesticide selon la cible qu'il vise (par exemple, fongicide, herbicide, insecticide, régulateur de croissance ou rodenticide).